

tarifs-2025, le 18 mars 2025

# Grille des tarifs applicables au 1er avril 2025

#### 1 Grilles de tarif

Les règles générales de choix de la grille tarifaire applicable sont les suivantes :

**Petite association** est le tarif appliqué, a priori, aux personnes morales sans but lucratif dont le chiffre d'affaire annuel est de moins de 20.000 euros;

**Association** est le tarif appliqué, a priori, aux personnes morales sans but lucratif dont le chiffre d'affaire annuel est de 20.000 euros ou plus;

Entreprise est le tarif appliqué, a priori, aux personnes morales ayant un but lucratif.

La décision de l'association Gitoyen concernant la grille de tarif applicable à un client donné est indiquée par Gitoyen dans le contrat de ce client.

### 2 Description des tarifs

Ressource indépendante - PI est l'attribution d'une ressource indépendante de type PI auprès du RIPE par le biais de Gitoyen (voir https://www.ripe.net/manage-ips-and-asns/ipv4/ipv4-pool);

**Ressource - AS/PA** est l'attribution d'une ressource de type AS de type PA auprès du RIPE par le biais de Gitoyen;

**Hébergement d'unité** est l'hébergement d'un serveur 1U au sein de l'infrastructure de Gitoyen;

**Interconnexion** comprend l'accès à l'infrastructure réseau de Gitoyen. Cela comprend l'utilisation d'un ou plusieurs ports réseaux, d'un ou plusieurs vlan etc.;

Transit est le coût de Gitoyen en tant que transitaire vers le reste de l'Internet.

### 3 Tarifs applicables

Tous les tarifs sont exprimés en €HT.

Description	Freq.	P. asso.	Asso.	Entrep.
Cotisation	annuel	15,00 €	70,00 €	100,00€
Ressource indépendante - PI	annuel	50,00€	100,00 €	150,00 €
Ressource - AS / PA	annuel	80,00€	100,00 €	120,00 €
Hébergement d'une unité (TH2)	mensuel	70,00€	100,00€	125,00 €
Hébergement d'une unité (PA3)	mensuel	35,00€	50,00€	60,00€
Machine virtuelle	mensuel	10,00€	10,00 €	12,00€
Interconnexion	mensuel	50,00€	120,00 €	120,00€
Transit Mb/s du 1er au 20e (Transit A)	mensuel	0,00€	0,00€	0,00€
Transit Mb/s au delà du 20e (Transit B)	mensuel	1,00€	1,00 €	1,20 €

Les prix du Mb/s sont augmentés de  $4,00 \in HT$  pour les clients qui ne sont pas adhérents de Gitoyen.

## 4 Exemple d'utilisation des tarifs

#### 4.1 Avoir des adresses IP

Une structure ayant besoin des d'adresses IP peut demander à Gitoyen une ou plusieurs allocations. Typiquement, cette structure aura besoin d'un AS, d'un prefix IPv4 et d'un prefix IPv6.

Cela représente alors 3 ressources AS / PA. Pour une petite association, il faudra débourser  $3 \times 80 \in HT$  par an plus  $15 \in HT$  par an pour l'adhésion.

### 4.2 Transit et Hébergement d'un ISP

Une petite association ayant besoin de 10 Mb/s au 95 per centile de transit ainsi qu'héberger 1 serveur (1U) aura à payer :

- l'adhésion à gitoyen : 15 € HT par an;
- le coût des 3 ressources PA : 240 € HT par an;
- le coût d'interconnexion : 50 € HT par mois;
- 10 Mb/s de Transit A : 0 € HT par mois;
- 1 unité d'hébergement à PA3 : 35 € HT par mois.

Cela représente donc environ 106.25 € HT par mois.